

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 45 (1965)
Heft: 3: Problème des villes frontières

Artikel: Les problèmes de la "Regio Basiliensis"
Autor: Wyss, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES PROBLÈMES DE LA « REGIO BASILIENSIS »

par M. WYSS

Conseiller d'État

de Bâle-Ville

Les questions de planification locale, régionale et nationale, qui augmentent constamment en raison de la rapide croissance de la population et de la migration des villages vers les villes et des villes vers les agglomérations, ne restent plus l'objet de spéculations théoriques. Il y a lieu maintenant de créer les bases légales nécessaires. L'an dernier, l'ancien conseiller national, Armin Meili, architecte réputé dans notre pays pour ses constructions de l'Exposition Nationale de 1939, a écrit dans la *Nouvelle Gazette de Zurich* un article sur la mise à l'encan de la terre suisse dont le sous-titre « Pensées d'un vieil homme en colère » et les paragraphes s'intitulant : « Dilapidation de notre patrie », « Pénurie de terres » et « Aménagement inexistant du territoire », montrent de manière suffisamment précise quelle est la situation réelle aux yeux de ce spécialiste. Si nous voulons arriver à une planification de notre pays et de ses régions, si nous sommes persuadés que toute la campagne ne doit pas nécessairement être remplie de villas,

mais que, en temps voulu, des zones d'habitations, d'industries, de cultures et de repos doivent être prévues, alors il y a lieu de répandre un nouveau mode de pensée. En Suisse, la Propriété appartient à la catégorie des substantifs que l'on écrit avec une majuscule et là-dessus il n'y a en général et dans l'intérêt d'un individualisme bien compris absolument rien à objecter. Il y a cependant des champs de la vie économique, où l'individualisme devient un égocentrisme descriptif et où l'intérêt général doit primer le veto de l'individu. La propriété a trouvé son lien social dans le domaine de l'entreprise; on lui souhaite pour autant que notre pays ne soit pas transformé en steppes, une solution identique en matière immobilière. Nous souhaitons aux planificateurs nationaux et régionaux, que leurs propositions et leurs plans sortent bientôt du stade de l'utopie et puissent entrer dans celui de la réalité.

Bâle est une ville sans arrière-pays. Cette situation était supportable, peut-être même

recommandable, dans le siècle qui a suivi le partage du canton jusque vers 1930. La ville se suffisait à elle-même pour sa propre population et pour ses visiteurs du voisinage qui utilisaient ses institutions. La croissance se produisait à l'intérieur de la ville; à l'extérieur, il y avait encore l'éternelle campagne. Aujourd'hui, la page est tournée. Autour de la ville le carcan de la croissance s'est installé. La ville elle-même n'est plus que le noyau d'une vaste agglomération. En qualité de politicien, nous reconnaissons que nous dépendons d'un certain développement qui ne se produit plus seulement sur notre propre territoire et sur lequel nous ne possédons pas de puissance exécutive. Ce qui se produit là, agit tout de même sur la ville et nous devons nous adapter le mieux possible à ces faits. D'autre part, l'habitant de ces zones extérieures autour de la ville profite de ces institutions sans participer aux frais de développement. La ville doit donc faire face au problème suivant : la matière imposable ne suffit plus pour créer l'infrastructure qui devrait exister au centre même de la grande agglomération.

Mais je dois également souligner qu'il serait faux d'attribuer tous les problèmes à la perturbation des relations entre la ville et son *Hinterland*. Les lignes de séparation décisives ne passent plus entre la ville et la campagne mais, comme l'a montré votre Congrès, entre les régions. La ville et la campagne sont à ce point confondues qu'elles doivent volens nolens collaborer. Il ne s'agit donc plus de la seule ville de Bâle et de sa campagne, mais de tous les centres, grands et petits, dispersés dans notre région. Les implantations industrielles, les zones d'habitations et de cultures doivent constituer ensemble le développement d'une région. Le plus grand obstacle sur le chemin de la réalisation de telles pensées est incontestablement la frontière politique. Le politicien ne peut pas franchir cette frontière. En conséquence, il ne peut qu'apprécier vivement l'activité de groupements non politiques,

comme par exemple le présent Congrès. Les frontières peuvent alors être franchies si l'on trouve des solutions valables, satisfaisantes et surtout convaincantes pour toutes les parties. Comme l'ont montré les rapports présentés, les solutions ne sont pas simples, face à la complexité des problèmes à résoudre. C'était un dialogue entre la planification régionale et le développement qui doivent collaborer.

Le groupe de travail « regio basiliensis » préparera donc, à l'issue des présents travaux, des propositions pour lesquelles nous nous réjouissons déjà. Les deux Bâle n'ont donc pas hésité à subventionner à part ce Congrès, également d'autres réalisations de la regio. Je pense avant tout à l'Atlas de structure qui contiendra enfin des cartes comportant des éléments de structure comparables par-dessus les frontières politiques. De plus, vous connaissez le travail de la regio sur la population et l'économie et sur les études sociologiques dont vous avez reçu des exemplaires. D'autres études sont projetées et la regio nous propose d'étudier les liaisons aériennes de l'aéroport Bâle-Mulhouse. On peut également concevoir une analyse du problème de l'habitation et une enquête sur les terrains encore disponibles autour de Bâle pour l'habitation. Enfin, les problèmes des liaisons routières entre notre pays et les grandes autoroutes sont des plus actuels. Tous ces problèmes ne peuvent être résolus que s'ils sont étudiés par tous les intéressés, c'est-à-dire par les trois pays qui se rejoignent à Bâle. Dans cet ordre d'idées, la « regio basiliensis » désire créer un centre de renseignements auquel tous les intéressés de la région devant prendre une décision importante, pourront avoir recours et utiliser des bases de renseignements neutres. Mais la constitution d'une telle documentation n'est pas encore suffisante, elle doit encore être utilisée par les véritables intéressés, c'est-à-dire les futurs utilisateurs. Ceci ne peut être réalisé que par un groupement représentant les principaux intérêts de toute la région. Il devra repré-

senter aussi bien les trois régions nationales que les trois secteurs de la vie publique : l'État, la Culture et l'Économie privée.

C'est seulement avec l'accord de la population si hétérogène de notre région que nous pourrions dire que nous avons agi de façon vraiment démocratique.

Je crois vous avoir exposé pourquoi, précisément Bâle, la ville sans terre, montre tant d'intérêt à vos travaux. Depuis des années, les chiffres de la population nous montrent que Bâle a une croissance inférieure à celle de sa banlieue située dans le canton de Bâle-Campagne. La population s'accroît donc en dehors de Bâle-Ville. L'industrie montre également une tendance inquiétante à transporter ses centres de production dans d'autres cantons en raison de la pénurie de terrains régnant à Bâle. Il en résulte qu'une ville qui ne serait plus qu'un centre administratif et culturel ne serait pas viable.

Ainsi nos regards se portent aujourd'hui par-dessus les frontières. Ce n'est pas sans regret que l'on entend la génération de nos parents décrire les temps d'avant 1914, où l'on pouvait franchir les frontières autour de Bâle sans passeport, où le Markgrafenland et l'Alsace apparaissaient comme des régions voisines, parentes et similaires à la région de Bâle et au Laufental. Nous sommes persuadés que les nouvelles structures

traitées si activement à ce Congrès provoqueront la remise à l'étude du problème frontalier. Nous sommes persuadés de plus que l'intérêt de la ville n'est pas seul en cause, mais que celle-ci a également quelque chose à offrir à la région.

En matière d'abolition de telles frontières, nous avons déjà quelque expérience. Non seulement nous exploitons sur le territoire de la commune de Blotzheim, en commun avec la France, l'aéroport Bâle-Mulhouse, mais nous n'avons pas attendu, également en ce qui concerne notre frontière cantonale avec Bâle-Campagne, de négocier ces questions avant le jour de la réunion des deux demi-cantons. Des travaux communs sont survenus en matière d'utilisation des eaux, de navigation rhénane et de création de nouvelles sources d'énergie. Nous négocions et traçons en commun des plans avec les gouvernements et dans des comités paritaires : des questions d'hôpitaux et d'écoles, de même que des problèmes de routes et de construction d'habitations.

Le gouvernement de Bâle-Ville continuera à soutenir de toutes ses forces l'organisation de notre « regio », et nous ne voudrions pas terminer sans exprimer nos remerciements à nos voisins, français et allemands, qui nous ont déjà devancés dans la planification régionale et qui nous ont montré, à l'occasion de ce Congrès, tout ce que nous pouvons apprendre de leurs réalisations.

M. W.

*(Discours prononcé à Bâle
au Congrès de l'urbanisme
et de l'aménagement du territoire.)*